**FICHE AT2.1 *(version 2017)***

**RENFORCER L’ACCES A L’INFORMATION**

|  |  |
| --- | --- |
| **Axe transversal** | **Enjeu transversal : Jeunesse** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Contexte** | * Les partenaires ont retenu la définition d’une intervention prioritaire pour un public jeune allant de 11 à 25 ans et l’intérêt d’aborder la thématique jeunesse selon la notion de parcours. Une vigilance toute particulière devra être portée aux jeunes restants à l’écart des dynamiques existantes * Toutes les villes impliquées dans le contrat de ville s’impliquent sur des projets pour la jeunesse portées par les services jeunesse, par le programme de réussite éducative et /ou en lien avec les établissements scolaires, ou encore à travers les actions développées par les centres sociaux et associations locales. * L’accès à l’information et la capacité à l’analyser et l’utiliser représentent un enjeu majeur pour les jeunes et tout particulièrement pour ceux des quartiers. Le travail d’information à destination de la jeunesse peut les aider à réaliser leurs aspirations et peut promouvoir leur participation comme membres actifs dans la société. Ainsi, il sera nécessaire de répertorier les structures ressources existantes (structures généralistes et structures spécialisées sur une thématique) en matière d'accueil et d'information et d’étudier comment améliorer l’offre d’information des jeunes des quartiers (notamment sur des thématiques spécifiques (emploi, métiers, sante, mobilité, …) * L’accès au numérique est également un vecteur important d’information. Plusieurs dynamiques ont été lancées pour favoriser l’utilisation des outils numériques dans les quartiers, notamment l’implantation d’espaces numériques collaboratifs (agora), mais aussi des partenariats avec les écoles, les associations, les commerçants, ou encore des formations d’habitants. Il reste, néanmoins, des difficultés d’accès au numérique, peut–être moins matérielles que liées aux usages, ou encore parfois au manque de maitrise de la langue ou des compétences de base associées. Les actions d’accompagnement à l’autonomisation dans l’utilisation des outils doivent se poursuivre. * Par ailleurs, ce vecteur technologique qu’est le numérique peut également être support de qualification et de débouchés professionnels. Une réflexion sur le développement de formation dans ce domaine sera entamée en ce sens. |
| **Objectifs et dynamiques** | * Analyser les usages des jeunes en matière d’accès à l’information * Favoriser la connaissance des structures ressources et le développement d’actions spécifiques permettant de les identifier. * Consolider la complémentarité des partenaires spécifiques de cette thématique BIJ et PIJ, accueil pré-ados, éducateurs spécialisés, mission locale… * Développer leur créativité et leur ouverture dans la pratique de l’outil numérique, dans un objectif de développement du sens critique et de la liberté d’appréhension des contenus et des formes. Mettre en place des formations destinées aux professionnels de la jeunesse pour répondre à ces objectifs. * Sensibiliser aux usages du numérique, développer une démarche éducative et préventive |
| **Réalisations attendues** | * Identifier les structures ressources d’information des Jeunes sur le territoire * Observer les usages des jeunes autour des différents outils d’accès à l’information et dans les différentes structures proposant de l’information. Développer des médias d’information complémentaires, adaptés au public cible * Réaliser une cartographie des ressources existantes sur le territoire et faire connaitre la complémentarité des partenaires à travers le développement d’actions spécifiques permettant de les identifier. |
| **Effets attendus** | * Permettre de savoir se repérer dans les structures multiples d’information existantes sur le territoire de la Métropole. * Permettre l'accès des jeunes des quartiers aux services et structures labellisées dans le cadre du SPRO, service public régional de l'orientation * Permettre au jeune de trouver le levier ad hoc sur la question qui l’occupe * Promouvoir leur participation comme membres actifs dans la société * Permettre une utilisation créatrice du numérique par les jeunes, élargir leur vision et diversifier leurs usages * Permettre une utilisation du numérique pour recueillir les avis, faire participer les jeunes, encourager le nouvelles formes de participation et d’engagement de leur part. |
| **Echelle Territoriale** | Echelle intercommunale pour le partage des pratiques  Echelle des quartiers pour les actions développées |
| **Animateur** | Les villes, en lien avec la DDCS et Tour(s)plus |
| **Partenaires mobilisables (dont habitants)**  **Dispositifs mobilisables** | Partenaires mobilisables : DRJCSC, DDCS, Services jeunesses, BIJ et PIJ, CIO, Mission locale, Centres sociaux, …  Dispositifs mobilisables :   * Le plan territorial jeunesse * Déclinaison locale du plan « priorité jeunesse » * CPER 2015-2020 dans son volet territorial, en lien avec la formation professionnelle et l’emploi * Le service public régional d’orientation |
| **Financements mobilisables** | Financement de droit commun  Financement spécifique |
| **Calendrier** |  |
| **indicateurs de réalisation** | * Nombre de structures recensées, leur mode d’accès et leur fréquentation / utilisation par les jeunes * Nombre d’actions développées, dont nombre d’outils de communication complémentaires mis en place |
| **Indicateurs d’effets** | * /Permettre de savoir se repérer dans les sources multiples d’information existantes : observation de l’autonomisation du jeune dans la recherche d’information * /Permettre au jeune de trouver le levier ad hoc sur la question qui l’occupe : diminution du temps de recherche en raison d’une meilleure connaissance du fonctionnement de l’information * /Promouvoir leur participation comme membres actifs dans la société : nombre de propositions des jeunes sur les outils de communication à développer |
| **Liens autres enjeux / fiches « orientations opérationnelles »** |  |